

## DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

# Les rapports patrimoniaux du couple marié dans un contexte international : Définir, identifier, conseiller



La formation doit permettre aux notaires et à leurs collaborateurs de connaître les règlements européens ayant une incidence sur la gestion du patrimoine du couple au cours du mariage et à la dissolution de celui-ci et d'améliorer leurs réflexes dans un contexte international.



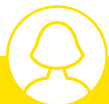
### OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Connaître les règles de conflit de lois en matière matrimoniale, de régime matrimonial et de loi successorale
- Comprendre l'articulation de ces règles : dans quel ordre les appliquer, comment les combiner
- Identifier les situations pathologiques et proposer des solutions : du bon usage du choix de loi
- Savoir utiliser les règles de conflit pour recevoir des contrats de mariage sur mesure dans un contexte international
- Anticiper sur la succession



### APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Propos illustrés de jurisprudence récente
- Cas pratiques extraits de nos demandes de consultations
- Rappel des principes de bases
- Exposé général des nouveautés législatives
- Support visuel
- Cas pratiques



#### FORMATRICES

Sophie CHALAS-KUDELKO  
ou Marie STERVINO  
Juriste consultante et Animatrice de formation  
du CRIDON LYON



#### DURÉE

7h

#### MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

Évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation sous forme d'auto-évaluation



#### PUBLICS

Notaires  
Clercs  
Collaborateurs

#### NIVEAU

Initié

#### OBJECTIF

●●●○ Devenir expert

#### PRÉ-REQUIS

Être familiarisé avec la Convention de La Haye du 14 mars 1978 sur la loi applicable aux régimes matrimoniaux et avec le Règlement (UE) 650/2012 « successions »



#### PLUS-VALUE

Approche globale et pratique des règles de conflit de lois applicables aux relations patrimoniales des époux dans un contexte international



**CRIDON LYON**

Partenaire expert du notaire

## Plan d'intervention

### 1 **MON CLIENT EST-IL MARIÉ ?**

- Comment peut-il prouver son mariage ?
- Son mariage est-il valable ?
- Son mariage est-il opposable ?

1h

### 2 **QUELLE EST LA LOI APPLICABLE À SON RÉGIME MATRIMONIAL ?**

- Une loi a-t-elle été choisie et ce choix est-il valable ?
- A défaut, quelle loi dois-je appliquer ?
- Présentation des trois systèmes de conflit de lois
- Présentation des règles de changement de loi applicable au régime matrimonial

2h

### 3 **COMMENT RECEVOIR UN CONTRAT DE MARIAGE DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL ?**

- Savoir être attentif aux compétences linguistiques des clients et prendre les mesures idoines
- Connaître les conditions de réception des contrats de mariage lorsque l'une des parties ne peut pas être présente
- Comprendre les règles de conflit spéciales en matière de forme des conventions matrimoniales
- Faut-il et peut-on insérer une clause de choix de loi applicable au régime matrimonial ?
- Faut-il et peut-on insérer une clause de choix de loi applicable au divorce ?
- Faut-il et peut-on insérer une clause d'élection de for ?
- Comment traiter les demandes de mes clients relativement aux obligations alimentaires (renonciation aux prestations compensatoires, partage des droits à la retraite) ?

2h

### 4 **QUELLES SERONT LES DROITS DU CONJOINT LORS DE LA SUCCESSION DE MON CLIENT ?**

- Connaître les règles de conflit de lois en matière successorale
- Connaître les règles de conflit spéciales en matière de pactes successoraux

1h

### 5 **RÉSOLUTION DE CAS PRATIQUES**

1h